Premier Congrès général de l'enfant.

Le premier Congrès général de l'enfant organisé par l'Union internationale de secours aux enfants sous le haut patronage du Conseil fédéral suisse s'est tenu à Genève du 24 au 28 août avec un plein succès. Plus de 900 participants de 54 pays différents étaient inscrits. 38 gouvernements s'étaient fait représenter, Parmi les membres du congrès, on relève les noms d'un certain nombre de représentants des sociétés nationales de la Croix-Rouge que le Comité international de la Croix-Rouge a été heureux de réunir dans ses bureaux le 27 août. 18 sociétés nationales de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge avaient envoyé les délégués suivants :

Allemagne.....	Frl. Dr Ruth Weiland,
Argentine.....	Dr Roberto G. Dodds.
Belgique.....	M. Dronsart, directeur général de la Croix-Rouge de Belgique.
Bulgarie.....	Dr S. Wateff, professeur à l'université, directeur de la clinique infantile à Sofia, trésorier de la Croix-Rouge bulgare. Dr Guerdjikoff, Dr Mikoff, chargé d'affaires de Bulgarie à Berne.
Dantzig.....	M. le recteur Lemke.
Equateur.....	M. Robalino Davila, ministre de l'Equateur à Berne.
Espagne.....	Dr don Luis Garcia Andrade, médecin spécialiste de l'hôpital central de San José y Santa Adela.
Grèce.....	M. Jean Athanasaki, président de la Croix-Rouge hellénique.
Hongrie.....	Mme J. E. Vajkai. M. Zoltan Baranyai.

CHRONIQUE

Congrès général de l'enfant.

Italie.....	M. le comte Guido Vinci, délégué général de la Croix-Rouge italienne en Suisse. M. le Mayeur Claudio Armani, président de la Croix-Rouge de la jeunesse de Milan.
Pays-Bas.....	M. le Jonkheer W. A. Ortt, directeur de l'Institut « Zandbergen ». M. le professeur Dr E. Gorter.
Panama.....	Mlle E. I. Morales, directrice de la Croix-Rouge de Panama.
Pérou.....	Mlle Rose Carmen Alvarez Calderon.
Pologne.....	Mme Joséphine Klawer.
Royaume S. C. S..	M. le Dr Mitkovitch, agrégé de la faculté de médecine à Genève.
Suède.....	M. le baron de Drachenfels.
Suisse.....	Mme M. Turrettini, membre du Comité de la Croix-Rouge genevoise, Mlle Lucie Odier, infirmière-visiteuse de la Croix-Rouge genevoise.
Vénézuela.....	M. Francisco José Duarte, consul du Vénézuéla à Genève. M. Caracciolo Parra-Pérez, conseiller de légation à Berne, chargé d'affaires par intérim. Dr Francisco A. Risquez, membre de l'Académie nationale de médecine.
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge	Miss E. G. Benedict, directrice adjointe de la Croix-Rouge de la jeunesse, Dr F. Humbert, directeur de la section d'hygiène.

* * *

Le premier congrès international de l'Enfant a été ouvert solennellement par M. Häberlin, vice-président de la Confédéra-

tion, au Palais électoral, à Genève, le lundi 24 août à 10 heures. Dans son discours, M. Häberlin a présenté en quelques mots les personnalités chargées de présider et de diriger le Congrès. Il a rappelé que le Conseil fédéral, en 1913, bien qu'il eût pris l'initiative de créer un office international, avait cédé le pas à la Belgique et que, tout récemment, au Conseil de la Société des Nations, lorsqu'il fut question de savoir si une place pourrait être attribuée à la Suisse dans la Commission consultative de la protection de l'enfance, il retira modestement sa demande pour éviter certaines conséquences et complications possibles.

Mettant en garde contre les doubles emplois et la dispersion des forces, contre une ambition qui ne marcherait pas de pair avec la soumission à un idéal commun, M. Häberlin a fort spirituellement rappelé que « Salomon lui-même, dans sa sagesse a reconnu la vraie mère non à la revendication impétueuse des droits maternels, mais au seul fait de sa renonciation désintéressée pour le bien du petit être ».

M. André Oltramare, conseiller d'Etat, chargé du département de l'instruction publique du canton de Genève, prit ensuite le fauteuil de la présidence, rappela les intérêts profonds que le canton de Genève porte à toutes les questions de la protection de l'enfance, et insista sur une des questions portées au programme du Congrès, celle de l'éducation de l'enfant en vue de la paix.

Les trois présidents de sections, le professeur Pirquet, le professeur Georges Scelle, la marquise d'Aberdeen and Temair, prirent successivement la parole pour commenter rapidement les questions portées au programme de leur section respective. Ensuite, le Dr Luis Morquio, professeur à la faculté de médecine de Montévideo, directeur du Bureau international américain de la protection de l'enfance, vint apporter le salut du continent américain et rappeler qu'au congrès de Santiago de Chili il y a quelques mois, tous les délégués signèrent la déclaration de Genève.

M. Fernando Pérez, ministre de la République argentine à Rome, rendit hommage à Genève, centre international, rappela que la ville est le berceau de la Croix-Rouge et salua M. Gustave

Ador, présent dans la salle. La République argentine comptait parmi ses délégués, ainsi que l'a rappelé M. Pérez, des personnalités telles que Mme Julia Helena de Martinez de Hoz, Mme Inès Dorrego de Unzue et Mme Teodolina Alvear de Lezica, qui, toutes les trois, sont à la tête des institutions argentines les plus importantes de la protection de l'enfance.

Conformément au programme, le congrès se divisa en sections qui siégèrent séparément les 25, 26 et 27 août. Les 16 questions portées à l'ordre du jour donnèrent lieu à des vœux et résolutions que le manque de place nous empêche de reproduire ici. Ces vœux furent adoptés solennellement dans la dernière séance plénière du congrès, en même temps que les décisions de caractères généraux, qui suivent :

Bureau directeur permanent.

Le premier Congrès général de l'enfant, dans sa séance plénière du 28 août 1925 à Genève, décide :

Qu'un Bureau permanent soit nommé, se composant des membres du bureau directeur du premier Congrès, qui auront le droit de s'adjoindre jusqu'à 12 membres additionnels, de pays différents, dont au moins deux seront pris en dehors des continents d'Europe et d'Amérique et qui se chargeront de transmettre aussi promptement que possible aux gouvernements et aux organisations intéressées le texte des diverses résolutions adoptées par le Congrès et également d'assurer en temps utile la préparation du 2me Congrès général de l'enfant.

Transmission des résolutions.

Le premier Congrès général de l'enfant charge son bureau directeur de faire les démarches nécessaires auprès du Conseil fédéral suisse pour le prier de bien vouloir présenter à la VIme Assemblée de la Société des Nations les résolutions adoptées par le Congrès.

Entente entre les associations internationales.

Le premier Congrès général de l'enfant émet le vœu qu'une

entente soit créée entre toutes les associations internationales déjà existantes et en général toutes les œuvres privées de protection de l'enfance, en vue de la création de centres permanents de renseignements subdivisés en bureaux techniques et spécialisés pour tout ce qui touche à l'enfant.

Genève, qui a été le siège de tant de congrès internationaux au cours de ces dernières années, avait rarement vu un nombre aussi important de délégués qualifiés de presque tous les pays du monde. Les discussions furent très nourries. Plus de 200 documents avaient été distribués. Une exposition relative à la puériculture et au bien-être de l'enfant illustrait les exposés contenus dans les rapports.

Congrès international d'infirmières.

Un congrès international d'infirmières, convoqué à Helsingfors en août 1925, vient de terminer ses travaux. Le nombre des participants était de 2000 environ, dont 1,500 délégués, officiels. La Finlande était représentée par 1,039 délégués, les Etats-Unis par 203, le Canada par 52, la Hollande par 32, la Suède par 32, la Norvège par 31, l'Allemagne par 25, l'Angleterre par 21, la Suisse, la France, par 8, la Belgique, par 7. Au cours du congrès, la France, la Bulgarie, la Pologne, l'Irlande et Cuba furent admis comme membres de l'Union internationale des infirmières.

Le Congrès émit l'avis que l'infirmière de santé publique à l'avenir devait représenter le type d'une femme de parfaite éducation morale et physique afin de pouvoir servir comme associée et collègue du médecin. Les congressistes emporteront chez eux non seulement l'impression de la beauté de la Finlande, mais encore celle du bon esprit des infirmières de ces régions septentrionales.

L'ouverture du congrès se fit à l'Opéra, en présence du président de la République et des représentants diplomatiques

des puissances. Un office solennel eut lieu, au cours duquel le fameux compositeur finlandais Sibelius fit exécuter une de ses œuvres inédites, chantée par un chœur d'élite.

L'International Council of Nurses va transférer ses bureaux à Genève. Miss Christiane Reimann, secrétaire honoraire, est arrivée à Genève dans ce but.

Commission consultative pour les réfugiés.

Le 10 septembre s'est tenue au Bureau international du travail, une réunion du Comité consultatif du haut commissariat pour les réfugiés. Ce comité, représenté par M. Fridtjof Nansen réunissait une trentaine de représentants de diverses associations. Le Comité international de la Croix-Rouge était représenté par M. Etienne Clouzot, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge par M. Carl Petersen, la Croix-Rouge tchécoslovaque par Mme Pelantova.

L'approbation du procès-verbal de la précédente séance entraîna une discussion des plus intéressante sur la situation particulièrement critique des réfugiés russes ayant fait des études universitaires et se trouvant dans l'impossibilité de tirer parti de leur diplôme. Un certain nombre des assistants aurait voulu voir ces étudiants renoncer au travail intellectuel pour s'adonner à des travaux purement manuels ce qui leur aurait donné plus de chances de trouver un emploi. Le directeur du Bureau international du travail s'éleva avec force contre cette opinion dans l'intérêt des étudiants, comme dans celui des pays d'émigration vers lesquels on pourrait les diriger. Personnellement, il usera de ses relations pour chercher à placer quelques-uns de ces étudiants dans des entreprises industrielles où ils pourraient tirer parti de leur savoir. Si toutes les personnes, ajouta-t-il, faisaient des démarches dans le même sens, le nombre des étudiants russes sans place diminuerait certainement. La suggestion a été faite à cette occasion d'attirer sur cette question l'attention de la Commission de coopération intellectuelle, qui a déjà manifesté un

intérêt direct aux intellectuels réfugiés russes et qui leur a distribué l'année passée 100,000 lires offertes par la Croix-Rouge italienne.

Le directeur du Bureau international du travail donna connaissance ensuite à la commission du rapport sur l'œuvre en faveur des réfugiés qu'il va présenter à la VI^me^ Assemblée de la Société des Nations. Il faut espérer que les crédits accordés par l'Assemblée à cette œuvre si utile seront renouvelés et augmentés et qu'un fonds de roulement suffisamment important pour permettre la mise en œuvre du plan d'émigration transocéanique sera constitué [1].

Le deuxième point de l'ordre du jour concernait le rapport du D^r^ Nansen sur sa mission en Arménie soviétique. Les conclusions du D^r^ Nansen [2] et de l'expert français qui l'accompagnait M. G. Carle sont très nettement favorables à l'établissement d'une importante colonie agricole dans la région de Sardarabad. De nombreux délégués arméniens qui assistaient à la réunion et qui à la précédente s'étaient montrés plutôt sceptiques, semblent gagnés complètement à l'idée qu'ils jugent parfaitement réalisable.

La protection des migrants.

Les 8 et 9 septembre s'est tenue à Genève, salle de l'Athénée sous la présidence de M. Louis Varlez, une conférence interna-

---

[1] Annexe I. *Rapport préliminaire du colonel J. Procter, C. B. E.*, chef de la mission du service des réfugiés du Bureau international du travail chargée d'étudier la question de l'immigration éventuelle de réfugiés russes et arméniens, en Amérique du Sud. In-fol. (21x33), 35 p. — Effectivement les crédits demandés à la VI^e^ Assemblée ont été accordés.

[2] Société des Nations. Bureau international du travail. Rapport du *D^r^ Fridtjof Nansen*, président de la commission chargée d'étudier la question du placement des réfugiés arméniens, juillet 1925. In-fol. (21x33), 25 p.

Société des Nations. Bureau international du travail. *Rapport sur l'œuvre en faveur des réfugiés.* In-fol. (21x33), 11 p.

tionale des organisations privées pour la protection des migrants (émigrants et immigrants). Cette conférence groupait une soixantaine de participants représentant plus de 40 organisations internationales ou nationales, protestantes, israélites ou sans caractère confessionnel.

Parmi les assistants, on relève les noms du professeur Rocco Santoliquido, représentant de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et de Mme Pelantova, déléguée de la Croix-Rouge tchécoslovaque. M. E. Clouzot, représentant le Comité international.

La conférence s'est occupée des relations entre les associations privées pour la protection des émigrants et le Bureau international du travail. M. Albert Thomas, revenu la veille de l'Amérique du Sud, a tenu à venir en personne manifester l'intérêt que le Bureau international du travail porte à la question de l'émigration et aux efforts des organisations privées pour protéger les émigrants et améliorer leur sort.

Avant de se séparer, les membres de la conférence ont émis un vœu tendant à assurer le bien-être matériel et moral des émigrants à bord des navires, et a nommé un comité exécutif de 15 membres, chargé entre autres de préparer la prochaine conférence qui aura lieu, selon toute vraisemblance, dans trois ou quatre mois.

Le siège du Comité exécutif a été fixé à Genève et celui du secrétariat provisoirement, 10, rue de la Bourse.
Le Comité exécutif est ainsi composé :

M. Etienne Clouzot, *président*.....	Comité international de la Croix-Rouge, Genève.
M. O. H. Mc Cowen, *vice-président*....	Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens, Genève.
Miss Ruth Larned, *secrétaire*.....	International Migration Service, Genève.

M. L. Varlez, *trésorier*	Association internationale pour la lutte contre le chômage, Genève.
Miss Edith Abbott	The Immigrant Protective League, Chicago.
M. Z. Aberson	Comité unifié juif, Genève.
M. Antonio Baslini	Opera Bonomelli, Milan
Mrs Harry M. Bremer	Nat. Dept. of Immigration and Foreign Communities. National Board of the Y. W. C. A. of the U. S. A., New-York.
M. S. Cohen	Jewish Association for the Protection of Girls and Women, Londres.
Dame Katherine Furse	Boy Scouts International Bureau, Londres.
M. le Dr Haberkamp	Central Ausschuss für die Innere Mission der deutschen Evangelische Kirche, Berlin-Dahlem.
Mme Hoffmann de Sokolowskaja	Deutscher Nationalverband der Kath. Mädchenschutzvereine Fribourg.
M. Labriola	Commission italienne de l'émigration, Berne.
Prof. Reichesberg	Internationale Vereinigung für den gesetzlichen Arbeiterschutz, Bâle.
M. Lucien Wolf	Jewish Colonization Association, Paris.

CHRONIQUE

Un pionnier de l'aviation sanitaire : René Quinton.

Le colonel René Quinton, qui vient de mourir en juillet dernier, a été l'un des premiers à se découvrir et à proclamer la valeur, dans le service de secours aux blessés, de l'aviation sanitaire. C'est en grande partie à sa juste notion de l'avenir et à son activité d'apôtre que la France a dû de posséder en 1914, dès le début de la grande guerre, une aviation sanitaire. Auparavant déjà, Quinton avait fondé la *Ligue nationale aérienne,* l'ancêtre de l'actuelle *Ligue aéronautique de France.* C'est au sein de cette Ligue que prit naissance l'aviation sanitaire.

Au moment où ce problème est au premier rang des préoccupations des juristes et des militaires, et va faire l'objet de délibétations au Congrès de droit aérien de Lyon, comme aussi à la XII^me^ Conférence internationale de la Croix-Rouge en octobre prochain à Genève, il n'était que juste de rendre à celui qui fut un précurseur dans ce domaine, un juste hommage d'admiration et de reconnaissance.